



Palaiseau, le 1er juin 2026

DIR ENSAE/2026-279

Décision du 1er juin 2026

Fixant la composition et le fonctionnement du jury du concours ouvert en 2026 pour l'admission d'élèves non fonctionnaires, dits élèves titulaires, à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique, option économie et mathématiques.

La Directrice de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique

Vu le décret n°2010-1670 du 28 décembre 2010 relatif au groupe des écoles nationales d'économie et statistique ;

Vu l'arrêté du 12 septembre 2022 modifiant l'arrêté du 6 août 2014 fixant les conditions d'admission des élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique ;

Décide :

Article 1

Le jury du concours ouvert en 2026 pour l'admission d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique, option économie et mathématiques, est composé comme suit :

PRESIDENT

M. POUGET Julien

Inspecteur général de l'INSEE

MEMBRES

M.	ACHARD Pascal	Chercheur
M.	BENSUSAN Teddy	Professeur agrégé
Mme	COUDIN Elise	Inspectrice générale de l'INSEE
M.	DEQUEKER-FERGON Jean-Michel	Professeur agrégé
Mme	DUCHAINÉ Anne-Hélène	Professeure de sciences économiques
Mme	HURTEAUX Amélie	Professeure agrégée
M.	LEBLANC Olivier	Professeur agrégé
M.	NEBEKER Franck	Professeur agrégé
M.	PEREZ Fabien	Directeur des études de l'ENSAE Paris
M.	SUNYE Jean-Charles	Professeur agrégé
M	THIBAUT Nicolas	Professeur agrégé
Mme	WOODS Anne	Professeure d'anglais

Article 2

En cas d'empêchement du président du jury, la présidence sera assurée par Mme COUDIN Elise, Inspectrice générale de l'INSEE ou, en cas d'empêchement de cette dernière par M. PEREZ Fabien, directeur des études de l'ENSAE Paris.

Article 3

Le jury du concours arrête la liste par ordre de mérite des lauréats.

La Directrice de l'ENSAE Paris



Elise COUDIN